

Protocole Assemblée Bourgeoisiale du 09.12.2025

CONSEIL BOURGEOISIAL 2025-2028

Président	Fragnière Jean-Edouard
Vice-président	Fragnière Arnaud
Conseillers	Fournier Laurence Pitteloud Sandra Fournier Catherine
Secrétaire	Ferchaud Alexandre

Lieu et date	Salle communale / mardi 09.12.2025 à 19h00.
Rédacteur du PV	Ferchaud Alexandre

1. Protocole - ouverture de l'Assemblée, contrôle des présences et désignation des scrutateurs

Il est 19h00 précise lorsque le président Jean-Edouard Fragnière ouvre la séance et salue cordialement les bourgeoises et bourgeois qui ont pris part à cette assemblée primaire ainsi qu'aux membres du Conseil bourgeoisial.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée par affichage aux piliers publics et par publication sur le site internet de la Commune dès le 13 novembre 2025, transmis ensuite par distribution postale à tous les ménages par le biais de la brochure Veysonnaz Infos No 34.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

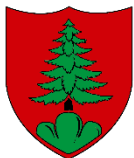
1. Protocole - ouverture de l'Assemblée, contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 10 juin 2025 - Approbation
3. Budget 2026 - Lecture et approbation ;
4. Divers

L'ordre du jour est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté, à l'unanimité, sans aucune modification.

Les bases légales en vigueur qui régissent la convocation et la tenue de la présente assemblée sont portées à la connaissance des citoyens (Loi sur les communes).

Le Président désigne Christophe Autier et Léna Fournier en qualité de scrutateurs.





2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 10 juin 2025 - Approbation

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 17 juin 2025 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos No. 34 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si la majorité de l'Assemblée le demande expressément.

Soumis à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents.

3. Budget 2026 - Lecture et approbation

Le président donne lecture du budget du compte de résultats 2026 qui présente les principaux résultats suivants :

– Charges financières	CHF	60.00
– <u>Revenus financiers</u>	<u>CHF</u>	<u>3'000.00</u>
– Excédent de revenus du compte de résultats	CHF	2'940.00

Le budget 2026 de la Bourgeoisie ne prévoit aucun poste d'investissements.

Conformément aux art. 7 et 17 LCo, l'assemblée primaire est invitée à se prononcer sur le budget bourgeoisial.

Soumis au vote, l'assemblée bourgeoisiale adopte, à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents, le budget 2026 de la Bourgeoisie de Veysonnaz, tel que présenté.

4. Divers

Le président ouvre la discussion et donne la parole à l'assemblée primaire.

La parole n'étant pas demandée, le président remercie une dernière fois les personnes présentes pour l'intérêt manifesté et clôt officiellement l'assemblée bourgeoisiale à 19h10.

BOURGEISIE DE VEYSONNAZ

Jean-Edouard Fragnière
Président

Alexandre Ferchaud
Secrétaire communal

